

RENDRE SA FORMATION ELIGIBLE AU CPF VIA LE REPERTOIRE SPECIFIQUE



OBJECTIFS

- Appréhender les conditions d'inscription au répertoire spécifique et au CPF.
- Structurer son offre « répertoire spécifique » à partir de son catalogue.
- Mettre en œuvre la méthodologie et rédiger le dossier d'enregistrement en respectant les exigences de France Compétences.



PUBLICS

Responsable ingénierie de formation, responsable pédagogique, responsable des études, direction, chef de projets formation, formateur-consultant, dirigeant d'OF.



PREREQUIS

Connaissance de base sur les certifications professionnelles. Avoir un projet d'offre de formation à inscrire au répertoire spécifique.



METHODES PEDAGOGIQUES

- Approche fondée sur l'alternance d'illustrations concrètes, d'apports pratiques et théoriques actualisés.
- Projection d'un support d'animation, supports papiers remis aux stagiaires, utilisation de liens internet (recherche dynamique), cas concrets, rédaction en situation réelle à partir du projet de l'OF.



MODALITES D'EVALUATION

- L'évaluation de la formation est réalisée par les participants en fin de formation.
- Questions orales sur la stratégie à mettre en place en phase 1, évaluation des productions écrites.



CONTENU

1 Présentation de la méthodologie et de la structure du dossier de répertoire spécifique

- Comprendre le rôle de l'autorité en charge des certifications.
- Identifier les différentes parties et les contenus du dossier à déposer.
- Valider les critères d'éligibilité de la certification.
- Repérer les points de vigilance et les écueils à éviter.

2 Analyser son catalogue de formation pour construire une offre cohérente

- Raisonner compétences/certification et articuler les modules de formation.
- Etudier les synergies et complémentarité de compétences, similitudes d'objectifs.
- Optimiser le nombre de certifications déposées.

3 Justifier la pertinence de la certification

- Collecter les informations relatives à la typologie clients/utilisateurs.
- Elaborer et analyser des statistiques.
- Solliciter le soutien des entités utilisatrices.
- Justifier la certification de compétences au regard des besoins du marché de l'emploi en effectuant des recherches documentaires.
- Choisir l'intitulé de la certification.

4 Construire un référentiel de compétences

- Décliner des activités en tâches.
- Traduire des tâches en compétences.
- Contextualiser la compétence.

5 Construire un référentiel de certification

- Construire des modalités d'évaluation adaptées.
- Formaliser des critères d'évaluation mesurables et pertinents.
- Déterminer des conditions de validation du certificat.

6 Rédiger et déposer l'ensemble du dossier

Pour s'inscrire à une session, il suffit de renvoyer le bulletin d'inscription au plus tard 8 jours avant la date de formation à l'adresse : formation@forma-competence.fr . Un responsable formation vous contactera pour confirmer votre inscription.

INFO

Documents remis en fin de formation :

Attestation de compétence et certificat de réalisation.

Durée : 1 journée de 7 heures

Tarif : 500 euros HT / participant / jour


Date et lieu :

Présentiel : 05/10/2020 à Paris gare de Lyon 12^{ème} – Multiburo (accessible PMR)

Horaires : 9:30 – 12:30 / 13:45 – 17:45

Formatrice : Adeline SCHULD, consultante en stratégie et développement des organismes de formation, spécialisée dans l'ingénierie de certifications depuis 25 ans.

FORMA
COMPÉTENCE

 Datadock | Organisme référencé

 forma-competence.fr

 contact@forma-competence.fr

06 44 21 34 89

06 17 75 35 43

06 65 92 29 77